



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 03.09.2019

Numéro de publication: HR02-1004708370

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Cyan Trade Sàrl, Genève, nouveau Datic S.A., Meyrin

Datic S.A.

Chemin du Ruisseau 33

1216 Cointrin

Jusqu'ici

Cyan Trade Sàrl

Cyan Trade Sàrl, à Genève, CHE-318.592.317 (FOSC du 14.02.2018, p. 0/4056655). Capital porté de CHF 20'000 à CHF 60'000 par l'émission de 40 parts de CHF 1'000 avec obligation statutaire de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption selon statuts, souscrites à concurrence de 10 parts de CHF 1'000 par l'associé-gérant Tassy Romain, qui possède désormais 20 parts de CHF 1'000, à concurrence de 10 parts de CHF 1'000 par l'associé-gérant Tassy Fabien, qui possède désormais 20 parts de CHF 1'000, et à concurrence de 20 parts de CHF 1'000 par Romanzini Vincent, de Genève, à Genève, nouvel associé pour 20 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 11.07.2019. Nouvelle raison sociale: Datic Sàrl. La société à responsabilité limitée a été transformée en société anonyme, dont le capital-actions est fixé à CHF 120'000 libéré à hauteur de CHF 60'000 conformément au projet de transformation du 11.07.2019 et bilan au 23.06.2019, présentant avant augmentation des actifs de CHF 182'151.53 et des passifs envers les tiers de CHF 151'430.00, contre attribution à l'associé de 120 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts, libérées à concurrence de CHF 60'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouvelle raison sociale: Datic S.A.. Nouveau siège: Meyrin, Chemin du Ruisseau 33, 1216 Cointrin. Nouveau but: la fabrication, la distribution, l'import-export de produits semi-finis et finis (cf. statuts pour but complet). Capital-actions: CHF 120'000, libéré à concurrence de CHF 60'000, divisé en 120 actions de CHF 1'000, nominatives liées selon statuts. Suppression de l'obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence,

de préemption ou d'emption selon statuts. Communication aux actionnaires: par écrit ou par courrier électronique. Nouveaux statuts du 11.07.2019. Tassy Romain, jusqu'ici gérant-président, Tassy Fabien, jusqu'ici gérant, et Romanzini Vincent, président, deviennent administrateurs avec signature individuelle.

Registre journalier no 16263 du 29.08.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 31, Date: 14.02.2018

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève